

## **DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **Convention d'Étude pédagogique avec l'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne**

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

La commune d'Ivry-sur-Seine développe, dans le cadre de son soutien à la culture scientifique, à la recherche et à la formation supérieure, des partenariats d'études avec des universités et autres établissements d'enseignement supérieur, y compris avec des organismes qui ne sont pas implantés sur son territoire.

Une collaboration existe ainsi depuis plusieurs années avec l'Institut Français d'Urbanisme (IFU), plus particulièrement avec l'atelier professionnel de gestion de l'information urbaine du Master « Aménagement et Urbanisme » de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

Depuis 2013, des étudiants du Master Environnement spécialité professionnelle « Développement Durable, Management Environnemental et Géomatique » de l'Université Paris-1 sont également missionnés, sous forme de formation-action dans le cadre d'un « Atelier professionnel », sur des thématiques environnementales fortes et en relation avec les préoccupations et les champs de compétence de la commune d'Ivry-sur-Seine.

Ce travail de collaboration et d'échange doit permettre aux étudiants, selon les attendus du Master, de se familiariser avec les exigences d'une commande professionnelle. Quant à la Ville, elle participe ainsi à la production de travaux universitaires sur les enjeux environnementaux.

Ce partenariat a permis la production d'études particulièrement prégnantes sur le territoire ivryen : la première sur la problématique des bio-déchets, son point central étant l'acceptabilité par les habitants d'un mode alternatif de sélection des déchets ; la seconde sur l'adaptation au changement climatique en s'intéressant aux « effets d'îlots de chaleur » en milieu urbain dense, en prenant le projet Ivry-Confluences à la fois comme territoire de référence et comme champ d'expertise. Pour l'année 2015-2016, le groupe d'étudiants s'est intéressé à la problématique de la sensibilité des Ivryens au risque d'inondation ... quelques mois avant la crue du printemps dernier.

Pour l'année universitaire 2016-2017, l'équipe d'enseignants et la Ville ont convenu que l'atelier professionnel travaillera sur la question de l'aménagement de l'espace public quant aux choix concernant la création et la gestion de lieux végétalisés.

Cette étude s'inscrira dans une double logique, d'une part la poursuite du travail partenarial des services municipaux avec l'institut d'aménagement et d'urbanisme régional (IAU-IdF) afin de développer les espaces verts ouverts au public ; d'autre part selon la volonté municipale d'accompagner l'essor de la ville en offrant aux Ivryens des espaces de qualité.

La Ville participera à hauteur de 1 000 € aux frais induits par cette étude.

Ainsi, je vous propose d'approuver la convention de partenariat avec l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne relative à l'étude pédagogique portant sur la végétalisation du territoire ivryen.

La dépense en résultant sera imputée au budget communal.

P.J. : convention

## **DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **9) Convention d'Étude pédagogique avec l'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne**

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu sa délibération en date du 21 novembre 2013 approuvant la convention d'étude pédagogique avec l'Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne relative à un programme de recherche et de développement sur la gestion des déchets en milieu urbain dense,

considérant l'intérêt pour la Commune d'Ivry-sur-Seine de développer un partenariat de recherche avec les universités et établissements d'enseignement supérieur,

considérant l'intérêt pour la Commune de disposer d'un support d'expertise non spécialisé dans le cadre du partenariat avec l'Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne,

considérant que l'Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne et son UFR d'Économie, dans le cadre du Master 2 professionnel « Développement Durable, Management Environnemental et Géomatique », et la Commune d'Ivry-sur-Seine souhaitent poursuivre leur collaboration sur des problématiques environnementales partagées,

vu la convention, ci-annexée,

vu le budget communal,

**DELIBERE**

Unanimité

**ARTICLE 1 :** APPROUVE la convention avec l'Université de Paris 1 – Panthéon Sorbonne relative à un programme de recherche et de développement portant sur la végétalisation du territoire ivryen et AUTORISE le Maire à la signer, ainsi que ses éventuels avenants.

**ARTICLE 2 :** DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 30 JANVIER 2017

RECU EN PREFECTURE

LE 30 JANVIER 2017

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 27 JANVIER 2017